

Les trois associés demandèrent aussitôt à MM. de Callières et Bochart Champigny la permission d'établir aux îles de Kamouraska et autres endroits du fleuve Saint-Laurent qu'ils jugeraient le plus convenable des pêches aux marsouins, saumons, harengs et autres poissons. Ils priaient le gouverneur et l'intendant de leur accorder ce privilège pour dix ans.

Le 21 février 1701. MM. de Callières et Bochart Champigny accordaient à MM. Denys de Vitré, Hazeur et Peïre ce qu'ils avaient demandé. Le privilège cependant n'était donné que pour cinq ans. On jugeait qu'un privilège de dix années était trop long.

M. Bacqueville de la Potherie nous donne des détails intéressants sur l'exploitation de pêche aux marsouins de M. Denys de Vitré :

"On a fait, en 1701, écrit-il, une tentative de la pêche aux marsouins dans le fleuve, trente lieues plus bas que Québec, aux îles de Kamouraska. Monsieur de Vitré, conseiller de Québec, sachant qu'une très grande quantité de ces poissons, qui sont tous blancs courent en été le hareng dans ces quartiers, se persuada que si l'on y tendait des filets avec un arrangement particulier, il pourrait s'y en prendre. Il forma une société de deux marchands pour en faire les frais. M. le comte de Pontchartrain, qui ne souhaite que l'établissement de l'augmentation des colonies, leur fit envoyer de Rochefort, en 1701, des cordages pour en faire des filets. M. de Vitré dressa entre ces îles et la terre ferme, du côté du sud, la longueur de plus d'une demi-lieue, de fillets qui formaient différents chenaux, avec une ouverture assez grande pour y laisser entrer les marsouins. Ceux-ci, fort avides de hareng, n'y étaient pas plutôt, que des canoteurs tout prêts tiraient une corde qui bouchaient ce passage.

"Les marsouins qui avaient un champ assez vaste, ne s'embarrassaient pas pendant que la marée montait, s'amusaient aux harengs quand il s'y en trouvait : mais, lorsqu'elle diminuait à un certain point, on leur remarquait un mouvement et une agitation qui leur faisait jeter des mugissements. Plus la marée descendait basse, plus ils paraiss-